

# **COMMUNE DE LIEU-SAINT-AMAND**

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 25 MARS 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt cinq mars à dix huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix neuf mars deux mil dix-neuf, s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mr Jean-Michel DENHEZ Maire.

**Etaient présents** : MM. Jean-Michel DENHEZ, Sébastien WALLET, Eric DELACROIX, Gilbert MERIAUX, Jean-Paul PETIT, Michel PROUVEUR, Désiré CAVRO, Bruno LARGILLET , Mmes Sabine BRUNET, Betty BEHAGUE, Catherine KASPRZYK.

**Procuration** : Mr Stéphane MER à Mr Sébastien WALLET  
Mme Isabelle DUBUS à Mme Catherine KASPRZYK

**Absents** : Mr Stéphane MER Mmes Isabelle DUBUS, Delphine DESCAMPS, Agnès DEMOULIN

Catherine KASPRZYK a été nommée secrétaire de séance.

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et informe les élus que les réunions de Conseil étaient enregistrées à notre insu par la première adjointe.

- Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Une remarque est cependant faite par Sabine BRUNET concernant le fait que ses prénom et nom sont notés dans le compte rendu sans sa civilité et sans son titre d'adjointe mais monsieur le Maire lui répond que les compte rendus de réunion ont toujours été faits de cette façon. Il lui montre également que dans les compte rendus de commission qu'elle rédige, elle emploie aussi les prénom et nom sans civilité.

Votants : 13	Exprimés : 13	
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

## URBANISME

### DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

☞ Mme DUPONT GRZEGORCZYK Karine de Hordain à Monsieur et Madame QUENNEHEN Arnaud de Lieu Saint Amand - Lieu dit Le Village - Parcelle A 828 - 326 m<sup>2</sup>

☞ S.C.I. La Faiencerie de Roelx à SCI De Lieu à Douchy Les Mines - 55 b avenue de Bouchain - Parcelle A 1717 - 468 m<sup>2</sup>

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	

### P.L.U. INTERCOMMUNAL

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 septembre 2015, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a pris la compétence en matière de PLU. Suite à cela, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrit par le Conseil Communautaire de la CAPH le 19 octobre 2015. Une démarche co-constructive avec les 46 communes membres et les personnes publiques associées a alors été initiée, elle a permis de construire le PADD et les outils réglementaires qui s'appliquent à chaque commune (zonage, règlement et OAP)

Chaque commune a été destinataire des projets de zonage, de règlement et des OAP relatifs à son territoire.

Avant l'arrêt-projet du PLUi, il a été décidé de soumettre ces projets à débat au sein de chaque conseil municipal.

#### Rapport du débat au sein du Conseil Municipal :

Après avoir débattu, le Conseil Municipal de la commune de Lieu Saint Amand :

- Prend acte de la présentation du zonage, du règlement et des OAP envisagés pour la commune.
- Prend acte de la tenue ce jour, en séance, d'un débat portant sur les outils ci-dessus et ne formule aucune observation.
- Prends acte que ces échanges doivent être transmis à la CAPH au plus vite afin qu'ils puissent être analysés avant la finalisation du dossier d'arrêt projet.

Votants : 13	Exprimés : 13	
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

## FINANCES

### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Sébastien WALLET, adjoint aux finances a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif, Considérant que Jean-Michel DENHEZ, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Sébastien WALLET pour le vote du compte administratif.

Sébastien WALLET explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2018 dressé par l'ordonnateur.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2018 à 10 voix pour et 3 abstentions,

Vu les résultats de clôture de l'exercice. Conformément à la réglementation en vigueur le Conseil Municipal décide la reprise des résultats du Compte de Gestion.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation des résultats 2018.

Le compte administratif 2018 fait apparaître les résultats suivants :

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2018	-	202 242.82 €
Résultats antérieurs	-	1 162 548.51 €
Résultats de clôture de l'exercice 2018	-	1 364 791.33 €

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2018	+	800 310.67 €
Résultats antérieurs	+	6 402 899.26 €
Résultats de clôture de l'exercice 2018	+	7 203 209.93 €

#### RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE

Restes à réaliser	-	955 000.00 €
	+	4 883 418.60 €

Votants : 13	Exprimés : 13	
Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 3 (MM PROUVEUR - CAVRO - LARGILLET)

## **VOTES DES TAXES LOCALES**

Monsieur le Maire rappelle que les taux d'imposition sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 11.30%
- Foncier bâti : 11.42%
- Foncier non bâti : 33.21%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit pour 2019, les taux communaux d'imposition.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	

## **VOTE DES SUBVENTIONS POUR 2019**

- Associations locales et extérieures (voir annexe)

En ce qui concerne, la demande de l'association « Les Corps beaux » pour une installation de caméra dans leur local, des devis seront demandés pour une seule caméra dans l'entrée. La question sera revue lors d'une prochaine réunion.

Les membres du Conseil qui font partie d'association ne prennent pas part au vote de la subvention de ladite association.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX ECOLE**

Le Conseil Municipal :

- Décide d'aménager les entrées de l'école
- Accepte le plan de dépenses dont le montant total des travaux est de 179 113.57 HT.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services du Département des subventions au taux le plus élevé possible au titre de l'aide départementale aux villages et bourgs et à signer tous les documents s'y rapportant.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	

## TRAVAUX

### POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :

- **Ateliers municipaux** : Les travaux intérieurs sont presque terminés. Pour le lot concernant la plateforme métallique qui avait été déclaré infructueux, le marché vient d'être relancé.  
La clôture et le portail devraient être posés prochainement.
- **Ferme Delloye - Phase 3** : En ce qui concerne le pigeonnier, les travaux de piquetage sont en cours. Les travaux intérieurs doivent débuter cette semaine. La commission travaux se réunit tous les jeudis pour le pigeonnier et l'abreuvoir.
- **Etang** : Les travaux sont terminés. Des terres doivent être remises tout le long des berges avant l'ouverture de la pêche.
- **Maison Ferme Delloye** : La toiture se termine. Le rejointoiement et la pose des châssis sont en cours. L'entreprise a commencé également à travaillé à l'intérieur.
- **Futur Lotissement rue des Biefs** : Le permis d'aménager a été déposé et un règlement a été rédigé avec l'accompagnement des services de la CAPH. Monsieur le Maire propose d'appeler ce futur lotissement : Résidence Paul LECOUFFE. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Monsieur le Maire contactera rapidement sa fille afin d'obtenir son accord.
- **Bungalow de foot** : Les deux clubs concernés ont pris possession des locaux. Il ne reste qu'à installer l'alarme et le téléphone.

### PROPOSITION DE TRAVAUX POUR 2019 :

Les travaux seront bien évidemment détaillés lors de prochaines réunions mais il est nécessaire de pouvoir les budgétiser dans les chapitres prévus :

- Entrée de l'école : Abri à l'entrée de l'école
- Cimetière : Mise en conformité du jardin des souvenirs
- Kiosque : Toiture à refaire
- Travaux d'accessibilité à finaliser : voir ci-dessus
- Cour et clôture ferme Delloye : Clôture installée par la commune afin d'uniformiser les fonds de jardin du futur lotissement
- Ecran à l'accueil de la mairie : Installation d'un écran d'information
- Etang, Ateliers, pigeonnier - Abreuvoir : Travaux déjà décidés mais prévoir crédits dans budget pour régler factures

## MARCHES PUBLICS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-21 et suivants,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 20,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer le marché à bons de commande d'entretien de l'éclairage public et des illuminations de la commune pour deux ans avec la société Lefevre Elec avenue Jean Monnet à Lieu Saint Amand.

Votants : 13	Exprimés : 13	
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

## COMMISSIONS

### - Commission fêtes :

Les manifestations à venir :

31 mars : Parcours du cœur

21 avril : Chasse aux œufs

22 avril : défilé carnavalesque (prestations de deux groupes du carnaval de Denain, de l'harmonie et des majorettes d'Hordain)

25 Mai : Fêtes des mères (animation et spectacle assurée par Nath évènement et cadeau sera choisi par la commission)

30 mai : demi-journée découverte de la pêche au lieu du traditionnel concours (la commune finance le reempoissonnement et le verre de l'amitié)

1<sup>er</sup> /2 juin : Fête communale (prestation d'un magicien)

15 juin : Fête de la musique (spectacle assuré par Nath Evenement financé par Lieu Saint Amand, Hordain, Bouchain et la CAPH)

13 juillet : feu d'artifice

31 Aout et 1<sup>er</sup> juin : Fête communale avec proposition de jeux en bois

6 décembre : descente de Saint Nicolas et mini feu d'artifice sur le site de la ferme Delloye.

Le Conseil approuve l'organisation de ces différentes festivités.

Votants : 13	Exprimés : 13	
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

## - Commission séniors

Le voyage aura lieu cette année le mardi 11 juin. Le programme est la visite du village de Saint Joseph le matin suivi du repas et l'après-midi, visite de Nausicaa.

## QUESTIONS DIVERSES

x

### SALLE MICHEL BERGER

- Monsieur le Maire informe le conseil du souhait de l'harmonie de donner des noms aux différents locaux de la salle Michel Berger.  
Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis défavorable à cette demande et ne retient donc pas la proposition de l'harmonie.

### SEVELNORD

- Monsieur le Maire a rencontré le directeur de SEVELNORD le 7 mars qui lui a confirmé la démolition du bâtiment se trouvant sur la commune. Sur les 102 000 m<sup>2</sup>, seuls 15 000 m<sup>2</sup> seront conservés. Ce bâtiment rapportait 488 434€ de taxes foncières à la commune soit un sixième du budget communal.  
Monsieur le Maire doit rencontrer Monsieur le Sous-Préfet prochainement à ce sujet.

### GRAND DEBAT NATIONAL

- Le cahier de revendications a été renvoyé à la Sous-Préfecture.  
Monsieur le Maire souligne les difficultés des services publics travaillant avec les communes (la perception de Bouchain qui voit le nombre d'employés diminuer alors que la charge de travail est de plus en plus importante, le service des hypothèques qui tourne avec 12 mois de retard et nous fait prendre du retard dans nos dossiers)